

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*La ministre chargée des transports
auprès du ministre d'État*

Paris, le

Monsieur le Secrétaire général,

Par le protocole d'accord du 19 avril 2017 sur les congés de fin d'activité, les partenaires sociaux et l'État se sont engagés à moderniser le dispositif de gestion des fins de carrières dans la branche du transport routier au plus tard le 31 décembre 2019, tout en sécurisant le dispositif existant pendant la durée de négociation.

Les engagements de l'État seront tenus. D'une part, sa participation financière au dispositif se poursuivra dans les conditions actuelles pour les demandes d'entrée dans le congé de fin d'activité formulées avant le 31 décembre 2020.

D'autre part, un amendement au projet de loi sur le financement de la sécurité sociale pour 2018 prévoira l'assujettissement du congé de fin d'activité au forfait social au taux de 20 % sur la part des allocations issue du financement des employeurs pour les seuls congés liquidés à partir du 1er janvier 2018, et exonérera les départs en congés de fin d'activité effectués au-delà du 31 décembre 2017 de la contribution prévues à l'article L.137-10 du code de la sécurité sociale.

En outre, conformément au protocole d'accord, des instructions ont été adressées à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale pour ne pas opérer de redressement au titre de la contribution prévue à l'article L. 137-10 du code de la sécurité sociale et pour maintenir l'application du taux de CSG à 6,6 %, quelle que soit la date d'entrée dans le dispositif du congé de fin d'activité. Il a enfin été demandé à l'ACOSS de ne pas poursuivre les procédures de redressement qui avaient été engagées.

Je vous invite, de votre côté, à ouvrir sans délai les négociations sur la modernisation du dispositif actuel de gestion des fins de carrière, conformément au protocole d'accord du 19 avril 2017. Dans ce cadre, vous pourrez, en tant que de besoin et le moment venu, solliciter l'expertise de l'État.

Monsieur Patrick BLAISE
Secrétaire général CFDT FGTE Union Fédérale Route
47/49 avenue Simon Bolivar
75950 PARIS CEDEX 19

Je sais pouvoir compter sur votre implication active dans ces négociations et je serai particulièrement attentive à ce qu'elles se déroulent dans un climat favorable pour concilier les intérêts des conducteurs et les besoins des entreprises.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'expression de mes salutations les plus sincères.



Elisabeth BORNE